

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.



Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A MM. LES CURÉS

VOTRE FABRIQUE

*Lésire-t-elle emprunter,
Consolider sa dette,
Faire des constructions
ou des améliorations ?*

Nous pouvons lui prêter tout l'argent nécessaire à ses constructions et réparations, au grand bénéfice de votre paroisse et à votre grand avantage.

Hamel & MacKay, Notaires

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

Représentants de

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, Ltée.

Montréal.

REPLISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont a besoin la { *fabrique de*
c. scolaire de

Signature.....

Adresse.....

TAROL

SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT
Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe
et toutes les MALADIES des VOIES
RESPIRATOIRES

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont :

LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE

LE GOUDRON aseptise les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettront de résister à l'attaque et de reconquérir les forces.

Demandez toujours TAROL et exigez-le.
Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée QUEBEC, Que.



Le Tonique des Poumons

VIN MORIN

CRESO-PHATES



Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du **VIN MORIN CRESO-PHATES**. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

DR. ED MORIN & CIE.,
Limitée
QUEBEC, CANADA.

l' p E - e

ve Fi bi - Cr lit



CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263
Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC

CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fidéli-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

**88, rue St-Pierre,
QUEBEC.**

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs,
Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNE** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1761.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1942.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2795.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.93	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.44	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7162.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous. C'est ce que celui des Postes et des Messageries (Express) il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 8, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - \$1,750,000.00
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HOMER LAFORTE, C.P.,
de la Maison Laporte, Martin (Ltee), adminis-
trateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CARBLEY, Capitaliste.

Vice-Président et gérant général: M. TANCHEDE
BIENVENU.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président de la
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMERE GARNEAU, C. L., ex-ministre de
l'agriculture, président de la Cie de Pulpe de
Chicoutimi.

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie
Beauchemin (Ltee).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-
dit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, es-
juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'Hon. N. PAROUEAU, Ministre sans porte-
feuille de la province de Québec, adminis-
trateur de la "Montreal Light, Heat & Pa-
wer Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Compa-
gnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

SUCCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LÉON DESRIVIÈRES, GÉRANT.
BOULEVARD LANGEVIER - - - - - J. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

**Ménagez la nourriture et
aidez le soldat à combattre.**

Les viandes les moins dispendieuses
rivalisent, pour le goût, avec les rôtis les
plus dispendieux, si l'on y ajoute du

Bovril

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 33. — Quarante-Heures, 33.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 34.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Une victoire catholique française, 34. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Oraison jaucatoire enrichie d'indulgences, 37 ; Messe votive *pro sponsis*, 37. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 37. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 39 ; France, 40 ; Angleterre, 42 ; Allemagne, 43 ; Hollande, 43 ; Pologne, 44 ; Vénézuéla, 44 ; Indo-Chine, 44. — VARIÉTÉS : La religion trop facile et la religion vraie, 45

Bulletin social : DOCTRINE, Un grand événement catholique, 46.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 septembre. — XVIII ap. Pent. et 4 sept. Du dim.
 Lundi, 23. — S. LÉN, pape et martyr.
 Mardi, 24. — N. D. DE LA MERCI, *abb. maj.*
 Mercredi, 25. — De la férie.
 Jeudi, 26. — S. CYPRIEN ET STE JUSTINE, vierge, martyrs.
 Vendredi, 27. — SS. CÔME ET DAMIEN, mart.
 Samedi, 28. — S. WENCESLAS, duc de Bohême, mart.
 Dimanche, 29. — XIX ap. Pent. et 1 oct. DÉDICACE DE S. MICHEL, 1 c.

QUARANTE-HEURES

22 septembre, St-Gédéon ; St-Bruno ; Lac-Noir. — 24, St-Philippe de Néri ; St-Marcel ; St-Louis de Gonzague. — 25, Lotbinière ; St-Ludger ; St-Léonard ; St-Sylvestre. — 26, St-Sébastien ; N. D. de Lourdes ; St-Pascal ; St-Cyprien. — 27, St-Lazare ; St-Maurice ; St-Magloire ; St-Michel. — 29, St-Benjamin.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé LOUIS CARRIER a été nommé curé de Saint-Séverin ;

M. l'abbé PIERRE POULIN a été nommé vicaire à Beauceville ;

M. l'abbé EDMOND PELLETIER a été nommé vicaire à Ste-Marie ;

M. l'abbé ALBERT LANGLOIS a été nommé vicaire à Ste-Germaine ;

M. l'abbé JOS. GAGNÉ a été nommé vicaire à St-François-Xavier de Fraserville ;

M. l'abbé PHILÉAS LECLERC a été nommé vicaire à St-Zacharie ;

M. l'abbé ADOLPHE MOREAU a été nommé vicaire à St-Côme ;

M. l'abbé ULRIC COUTURE a été nommé vicaire à N.-D. de Portneuf ;

M. l'abbé ALPHONSE BEAUMONT a été nommé vicaire à St-Anselme ;

M. l'abbé A. LIZOTTE a été nommé vicaire à Beauceville ;

M. l'abbé A. LEGENDRE a été nommé vicaire au Cap St-Ignace.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

UNE VICTOIRE CATHOLIQUE FRANÇAISE

Nous nous sommes efforcés, depuis deux ans, de tenir nos lecteurs au courant de la lutte énergique menée par nos frères catholiques de France contre la loi sectaire des Pupilles de la Nation. Lors du vote de cette loi, rédigée sous l'inspiration de la maçonnique Ligue de l'Enseignement, en 1916, nous avions

signalé, ici même, avec l'esprit anticatholique de la loi, la modification assez importante qu'y avait apportée le Sénat, en supprimant le trop fameux "tuteur social", destiné, dans l'esprit des auteurs de la loi, à diriger l'éducation "tant matérielle que morale" de l'orphelin de guerre confié à ses soins. Malheureusement, la Chambre des Députés, quelques semaines plus tard, avait rétabli, par un vote définitif, le texte originaire de la loi et remis à la place que lui avait assignée la franc-maçonnerie, dans le fonctionnement de cette réglementation sectaire, le redoutable tuteur, si nous ne nous trompons.

Après le vote du Sénat, le sénateur catholique de Las Cases écrivait dans la *Croix* de Paris : " La loi, du reste, comme toutes les lois, ne vaudra que par ce que vaudra son exécution. Que les catholiques, sans esprit de parti, sans désir de trouver là une prédominance électorale ou politique, se mettent à l'œuvre ; qu'on les voie au premier rang, demain comme hier, pour tendre la main aux malheureux, et leur influence pourra être grande dans l'âme des enfants de France. "

Et, sans se laisser décourager, les catholiques de France se sont portés généreusement, comme toujours, au secours des malheureux orphelins de la guerre. Mais ils ont fait mieux encore. Avec une énergie remarquable, et sous la conduite de leurs évêques, ils n'ont pas cessé de réclamer, depuis 1916, les modifications de la loi des Pupilles de la Nation qu'exigeaient les intérêts suprêmes de leur foi. Des pétitions, couvertes de centaines de mille signatures, ont été adressées au gouvernement, dans ce sens, de toutes les parties de la France. Des journalistes distingués, à la tête desquels a brillé, par son courage et sa dialectique à toute épreuve, M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix* de Paris, ont publié articles sur articles pour réclamer justice au nom des pères de famille catholiques de France. M. Maurice Barrès lui-même a mené, dans l'*Echo de Paris*, une campagne énergique en faveur des revendications catholiques. Dans une polémique fameuse avec M. Ferdinand Buisson, de la Ligue sectaire de l'Enseignement, il a défendu avec force les droits des parents dans l'éducation des enfants.

Cette salubre campagne a enfin abouti à une modification heureuse de la loi des Pupilles de la Nation par le gouvernement.

L'article 8 du décret, du 3 juillet 1918, sur la garde des Pupilles de la nation déclare formellement que le gouvernement, respectera la volonté des parents "notamment en ce qui concerne l'éducation religieuse". C'est le point capital. Et comme pour marquer solennellement sa volonté de mieux faire, le gouvernement français a convoqué, au Trocadéro, à Paris, le 15 juillet, une grande assemblée publique, où, par la bouche de M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique (ancien Grand-Maître du Grand-Orient de France), et de M. Viviani, ministre d'État (ancien premier ministre), il a proclamé hautement, dit M. Jean Guiraud dans la *Croix*, "le caractère largement fraternel et tolérant de cette loi d'union sacrée", et où il a déclaré "qu'elle ne porterait pas la moindre atteinte ni à l'indépendance des familles, ni à la liberté d'enseignement, ni à la liberté des œuvres". Le conseiller de tutelle n'aura sur les enfants adoptés par l'État, que l'influence d'un parrain sur ses filleuls, a dit M. Lafferre. "Et s'il en est ainsi, écrit M. Guiraud, nul ne saurait en prendre ombrage." Enfin, M. Lafferre a fait le serment, devant toute l'assemblée, de faire exécuter la loi dans cet esprit de justice et de tolérance, et il a demandé à S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, occupant l'une des premières places d'honneur à l'assemblée du Trocadéro, "de se faire le garant d'une promesse aussi solennelle".

Pour comprendre l'importance heureuse de ces déclarations officielles, il suffit de lire les protestations rageuses que fait entendre contre elles la *Lanterne* de Paris.

Nous enregistrons ici, avec plaisir, cette nouvelle manifestation de l'union sacrée dans notre ancienne mère-patrie. Et nous profitons de cette occasion pour signaler aussi à nos lecteurs un arrêt récent de la Cour de Cassation, qui déclare légales et valides les Associations de Chefs de familles catholiques français, fondées dans le but de faire respecter la liberté de conscience à l'école publique, légalité qui avait été contestée, il y a quelques années, par le gouvernement français.

Décidément, l'atmosphère de la France officielle continue de s'assainir sous le souffle d'héroïsme qui vient du front.

ANTONIO HUOT, prêtre.

LITURGIE ET DISCIPLINE

ORAIISON JACULATOIRE ENRICHIE D'INDULGENCES

A la demande des Pères Oblats de Marie Immaculée de Belgique, S. S. le Pape Benoît XV, a bien voulu concéder, le 26 juin dernier, une indulgence de 300 jours à tous les fidèles qui, le cœur contrit, réciteront l'invocation : "Cœur Sacré de Jésus, protégez nos familles", et une indulgence plénière, une fois le mois, s'ils ont répété la même invocation chaque jour du mois.

MESSE VOTIVE " PRO SPONSIS "

L'Évêque de Wurzburg (Bavière) a proposé à la S. Congrégation des Rites quelques doutes au sujet de la Bénédiction Nuptiale que les Évêques, d'après le nouveau Code de Droit Canonique (canon 1108), peuvent permettre, pour une juste cause, en temps prohibé.

Voici les questions posées par Sa Grandeur et les réponses qu'a bien voulu y donner la S. Congrégation, le 14 juin dernier.

1° Si l'Ordinaire permet de donner la Bénédiction Nuptiale le jour de Noël ou le jour de Pâques, est-il permis d'ajouter l'oraison *pro sponso et sponsa* à celle du jour?—On peut le faire, *sub unica conclusionē*.

2° Est-il permis en temps prohibé de célébrer la messe votive *pro sponsis*?—Si l'Ordinaire, pour une juste cause, a permis de donner la Bénédiction Nuptiale en temps prohibé, on peut célébrer la messe votive *pro sponsis*; excepté cependant les fêtes de précepte de 1ère et de 2ème classe, les Octaves privilégiées de 1er et de 2nd ordre, les fêtes privilégiées et la Veille de Noël.

3° Aux Vigiles privilégiées, qui se rencontrent en dehors du temps prohibé, c'est-à-dire celles de la Pentecôte et de l'Épiphanie, est-il permis de célébrer la messe votive *pro sponsis*?—Non.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Au congrès eucharistique de Victoriaville. — Son Éminence le cardinal Bégin est parti samedi après-midi, le 14 septembre courant, pour Victoriaville; Son Éminence y a pris part, le lendemain, aux grandes démonstrations de la clôture du congrès eucharistique du diocèse de Nicolet, tenu dans cette ville. A. le

chanoine Arsenault et M. l'abbé Ernest Martel, de l'archevêché, accompagnaient Son Éminence.

Pour nos braves du 22ème. — On a célébré avec grand éclat à Québec, le deuxième anniversaire de la bataille de Courcellette où nos soldats canadiens-français du 22ème se sont particulièrement distingués. Le côté religieux de la fête ne fut pas oublié. Dimanche matin, le 15 septembre, il y eut messe solennelle à la Basilique, à laquelle assistait un groupe de vétérans du 22ème, de Montréal et de Québec.

Le lendemain matin, au même endroit, a été chanté un service funèbre pour les braves de ce bataillon tombés au champ d'honneur.

M. l'abbé Chartier, aumônier militaire, officiait, assisté de MM. les abbés S. Jolicœur et Ed. Guay.

Au chœur on remarquait Mgr F. Pelletier, M. le chanoine Lafamme, M. l'abbé Camille Roy, M. l'abbé Sibers, des Missions Étrangères de Paris, M. le chanoine Huard, le Rév. Père Waddel et M. l'abbé Ferland.

Le R. P. Waddel, ancien aumônier militaire, a prononcé l'oraison funèbre.

Bénédiction d'un monument. — De bien belles fêtes religieuses viennent d'avoir lieu à St-Paul de Montminy. Le 13 août dernier, tous les paroissiens se réunissaient à l'église pour assister à une messe solennelle qui fut suivie de la bénédiction d'un monument au Sacré-Cœur, érigé par la générosité des paroissiens, et de la consécration officielle de la paroisse au divin Cœur. La messe fut chantée par M. l'abbé J.-B. Leclerc, curé de N.-D. du Rosaire, assisté de MM. les abbés U. Croteau et J.-S. Théberge, comme diacre et sous-diacre. Son Éminence le cardinal Bégin qui avait bien voulu prendre part à cette fête, assistait au trône, accompagné de MM. les abbés I. Turgeon et O. Coulombe.

Après l'évangile de la messe, M. l'abbé J.-O. Montreuil, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à Son Éminence, qui répondit en félicitant les paroissiens de leur générosité et de leur bel acte de foi.

La messe terminée, tous se rendirent en procession au pied du monument en chantant le cantique : " Nous voulons Dieu ". Puis eut lieu la bénédiction de la statue du Sacré-Cœur par Son Éminence, suivie d'un sermon de circonstance donné par le R. P. Jean, qui avait préparé les paroissiens à ce grand acte, par une journée de prédication bien suivie.

Le prédicateur célébra la royauté et la puissance du Sacré-Cœur, sa bonté pour ses sujets, et rappela aux fidèles les devoirs qu'ils sont dans l'obligation de remplir à l'égard d'un tel Maître.

La foule, par trois fois, chanta ensuite avec enthousiasme,

l'invocation: "Cœur de Jésus, j'ai confiance en Vous." puis on retourna de nouveau à l'église pour le Salut du S. Sacrement donné par Son Éminence le Cardinal.

Immédiatement avant le *Tantum Ergo*, M. le Maire prononça, au nom de tous, la formule de consécration au Sacré-Cœur.

Cette consécration avait été décidée par le Conseil, à son assemblée régulière du 7 juin dernier.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Le prince de Galles au Vatican. — Le 27 mai dernier, le prince de Galles s'est rendu à Rome. Il y a été reçu officiellement, avec le cérémonial réservé aux souverains, par S. S. Benoît XV.

Au cours de l'audience, la conversation s'est tenue en français, la langue diplomatique des pays civilisés.

Ce n'est pas la première fois qu'un prince protestant d'Angleterre franchit le seuil du Vatican. Le grand-père du prince de Galles actuel, le roi Edouard VII, fut reçu solennellement par Léon XIII en audience particulière, le 29 avril 1903. On se rappelle qu'en prenant congé du Souverain Pontife, Edouard VII lui demanda sa photographie en souvenir de cet événement mémorable. Le lendemain, le pape fit parvenir au futur roi d'Angleterre, par les soins de Mgr Stonor, une photographie portant une dédicace autographe.

Pie X, pendant son pontificat, ne reçut qu'un seul souverain, le roi de Grèce. Benoît XV n'avait reçu jusqu'ici que le prince de Monaco.

Nos agences de presse, toutes à la dévotion des loges judéo-maçonniques, ont avec ensemble fait le silence sur cette visite. Et les lecteurs des grands journaux qui se pensent informés sur tout! Pauvres naïfs!

Mort du Cardinal Martinelli. — Le 5 juillet dernier, est décédé, à Rome, S. E. le cardinal Martinelli.

Né en 1848, le cardinal avait fait profession dans l'Ordre augustinien en 1865. En 1889 et en 1895, il fut élu et réélu prieur général. En 1896, il succédait au cardinal Satolli comme délégué apostolique à Washington, et il était créé cardinal en 1902. Depuis assez longtemps, la maladie le confinait dans la retraite.

Echange d'archives. — Entre la direction des archives de l'État et la préfecture des archives vaticanes, avec l'approbation du gouvernement italien d'un côté, et de la secrétairerie d'État de l'autre, il a été signé un accord qui revêt un intérêt notable.

En 1870, avec la chute du pouvoir temporel, les documents qui se trouvaient dans les archives en dehors des palais apostoliques et des sièges des Sacrées Congrégations romaines, tombèrent naturellement en possession du gouvernement italien. Une certaine partie de ces documents n'avait pas d'intérêt spécial historique, mais intéressait seulement l'ad-

ministration ecclésiastique vaticane, tels ceux relatifs à la " Propagande de la Foi " tandis que, d'autre part, dans les archives vaticanes se trouvaient des documents se rapportant au gouvernement de Rome et à l'administration de la capitale et contenant entre autre choses des titres de propriétés et des décrets de haut intérêt pour les administrations de l'État.

Plusieurs fois dans le passé, des négociations avaient été engagées pour l'échange des documents d'un intérêt réciproque, mais sans que l'on pût arriver à une conclusion.

Démarches touchantes. — Toutes les calomnies, les insinuations perfides ou les silences calculés des ennemis de l'Église n'empêchent pas le Saint-Père de poursuivre son œuvre de pitié et de sollicitude envers les malheureux qui souffrent de la guerre.

De même que c'est par son intervention qu'a été libéré le docteur Béland, de même il s'est préoccupé de venir en aide à la malheureuse famille de Nicolas II de Russie, en faisant des démarches pressantes et empressées pour la libération de l'ex-impératrice de Russie et de ses quatre filles, en demandant leur mise en liberté et leur transfert hors de Russie, s'engageant de plus, dans l'hypothèse de leur libération, à leur ménager à ses frais un entretien convenable.

On attend le résultat de cette noble négociation qui honore le Pape à un si haut point.

FRANCE

Les veuves de France et le Saint-Siège. — Deux cent mille Françaises, veuves de guerre, ont fait déposer aux pieds du Souverain Pontife une supplique où elles protestent de leur inviolable fidélité au Pontife romain et où elles prennent l'engagement " d'élever leurs enfants dans l'amour de l'Église et de les instruire des graves devoirs qu'impliquent cet amour et cet attachement. "

Presque tout l'épiscopat s'associait à ce magnifique acte de foi, qui se présentait au Saint-Père sous le haut patronage de S. É. le Cardinal Luçon ; 5 autres cardinaux, 71 archevêques et évêques avaient groupé leurs patronages sous le sien, de telle sorte que le Saint-Père recevait vraiment l'acte de foi de la France entière, représentée par ce qu'elle a de meilleur : ses évêques et ses veuves chrétiennes.

Les politiciens haineux et sectaires, qui se réjouissent de voir mourir la jeunesse catholique au front, peuvent renoncer à leurs espoirs détestables. Il se prépare pour demain, quoi qu'ils fassent, une génération de chrétiens.

Prières nationales. — Le dimanche, 4 août, en union avec les pays alliés, avaient lieu dans toutes les églises et chapelles de France, des prières nationales, demandées par les cardinaux français, pour obtenir de Dieu la victoire sur l'ennemi.

A Notre-Dame de Paris, la vénérable basilique, où, depuis sept cents ans, la France a chanté ses victoires et pleuré ses deuils, la cérémonie,

une messe avec sermon et prières spéciales, sous la présidence des deux cardinaux de Reims et de Paris, a été admirablement grandiose, impressionnante au plus haut point.

La vaste basilique, nefs et tribunes, était comble. Au premier rang des places réservées au transept et dans la grande nef, on voyait le corps diplomatique, en tête duquel les ambassadeurs ou ministres des États alliés ou leurs représentants: Grande-Bretagne, États-Unis, Italie, Belgique, Portugal, Japon, Grèce, Serbie, Monténégro. Du côté de l'Évangile, les sénateurs, au nombre d'une trentaine, les députés venus assez nombreux malgré les vacances de la Chambre, des conseillers généraux et municipaux, des magistrats, dix membres de la Cour des comptes, l'Institut de France, le Barreau, des délégations de la Croix-Rouge française et étrangère. L'armée était très largement représentée par des soldats et officiers de tous grades, ayant à leur tête plusieurs généraux; de nombreux officiers et soldats alliés. Le maréchal Joffre s'était fait représenter par un officier, qui pour tous était l'image vivante de l'armée tout entière.

Tous les gouvernements alliés, même schismatiques ou protestants, jusqu'au Japon païen, étaient donc officiellement représentés, sauf le gouvernement français, c'est-à-dire sauf celui qui est la tête vraie des Alliés. Le Bon Dieu l'attend encore, lui, et plus que les autres peut-être, parce qu'il lui plaît d'en avoir besoin. Et il n'attend, peut-être, que son retour pour accorder la victoire.

Cette abstention invraisemblable de la France gouvernementale a tellement choqué tout le monde, même dans les milieux indifférents, qu'on a pu voir par là combien a grandi là-bas et a pris de force le sentiment en faveur du retour officiel du pays à Dieu.

Le maréchal Foch. — Le jour même où le triste Malvy, l'homme de la franc-maçonnerie et du sectarisme persécuteur était condamné pour avoir protégé les traîtres et les espions, le généralissime des armées alliées, le général Foch recevait le bâton de maréchal.

Le contraste opposait à la clique maçonnique et juive, nid de trahison, vendue à l'Allemagne et déshonorée, la France catholique, patriote, victorieuse.

Le maréchal Foch, on ne l'ignore pas, est un grand chrétien en même temps qu'un grand général. Les journaux ont publié la belle prière, si délicate, qu'il a composée pour demander à Dieu, la victoire, "la victoire de Dieu".

La guerre a opéré une sélection dans le haut commandement, qui n'est plus guère composé que de catholiques.

Foch a un de ses frères jésuite. Un frère de Mangin, un des plus brillants lieutenants de Foch, est Père Blanc et missionnaire en Afrique.

Evêque de la marine. — Le Saint Siège a nommé Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, évêque des prêtres et clercs de la marine française.

Noces de diamants sacerdotales. — Le 29 mai dernier, le T. R. Père

Le Doré, supérieur général des Eudistes, a célébré ses noces de diamant sacerdotales. Le vénéré jubilaire est entré dans sa 85^e année.

Aucun de ses auditeurs d'alors n'a oublié la retraite ecclésiastique qu'il a prêchée ici, à Québec, il y a une quinzaine d'années.

Ad multos annos.

Elle suivra son cours. — Mgr Debout, curé de N.-D. de Calais, descendant d'un frère de Jeanne d'Arc et historien de la Bienheureuse, publie ce qui suit dans son bulletin paroissial.

“ Les deux miracles présentés en vue de la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc ont été examinés à Rome par une Congrégation spéciale, le mardi 12 mars. Bien que les décisions de ces sortes de Congrégations ne soient jamais publiées, nous sommes heureux de donner confiance et d'annoncer que la cause de notre chère libératrice nationale suivra son cours ”.

Espérons que la France victorieuse et revenue à Dieu acclamera bientôt l'élévation de l'héroïne sur les autels.

ANGLETERRE

Procession à Londres. — Par une lettre pastorale du 19 mai, S. É. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, avait invité les catholiques du diocèse à une procession organisée par la Société de Notre-Dame de Lourdes, pour demander à Dieu le succès en faveur des armées alliées.

Cette fête avait été fixée au 3 juin, dimanche de la Sainte Trinité. Pendant deux heures entières, le cortège s'est déroulé au chant des cantiques, avec la récitation du Rosaire, à laquelle le Cardinal prenait part avec les chanoines. Le plus grand ordre a régné pendant tout ce temps, à travers les rues remplies de spectateurs respectueux et recueillis. Des religieuses de toutes les Congrégations, des Confréries, des paroisses se succédaient dans une tenue édifiante. La procession entra dans un vaste enclos, où, après un discours de Mgr Groosch, la bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée à la foule.

Il y a dix ans pareille cérémonie eut été impossible. Il y aurait eu une émeute, peut-être; en tout cas les insultes et les injures auraient tombé dru sur le cortège. Mais, surtout depuis la guerre, les idées changent grandement à l'égard du catholicisme. Aujourd'hui, plus que jamais, on voit se réaliser journellement la prophétie d'un des premiers Puséystes : “ *Tendimus in Latium* ”. Chaque année, de nombreuses recrues, souvent dans les rangs les plus élevés par la naissance, la science ou les fonctions, demandent à être admises dans le bercail unique, sous la conduite du Pape à qui l'Angleterre avait voué jadis une haine profonde, changée pour beaucoup en une sympathie et un respect sincère, et pour les convertis comme pour les catholiques de naissance, en une soumission docile et un amour aussi filial qu'agissant.

Calomniateurs remis à leur place. — A cause de l'attitude prise par les autorités religieuses et politiques de l'Irlande contre la conscription, des journaux protestants anglais et des prédicateurs, comme sur un mot d'ordre, ont violemment pris à partie les catholiques et le catholicisme.

Les journaux catholiques et plusieurs journaux protestants ont répondu à ces attaques absurdes. Même plusieurs recteurs et curés de l'Église anglicane ont envoyé au *Tablet*, la grande revue catholique anglaise, une lettre toute de droiture et de bon sens et qui montre en eux des âmes qui, à leur insu peut-être, comme les initiateurs du mouvement d'Oxford en 1840, s'en viennent à l'Église catholique.

" Sans désirer, disent-ils, exprimer ici aucune opinion sur l'attitude de la hiérarchie catholique irlandaise à propos de la conscription, regardée comme un acte politique dont elle doit accepter la complète responsabilité, les prêtres et les laïques soussignés de l'Église d'Angleterre désirent protester dans les termes les plus forts contre certaines affirmations récemment parues dans la presse ou énoncées en chaire dans ce pays à ce propos ; ils sont indignés de ces efforts calculés pour exciter la haine contre l'Église catholique romaine et son Chef à propos de la décision des évêques irlandais.

" Tout en repoussant avec horreur les suggestions faites dans la presse tendant à supprimer la tolérance à l'égard de l'Église catholique romaine en Angleterre, nous désirons particulièrement nous séparer du Rév. R. S. Campbell, au sujet des allégations par lui faites à la cathédrale de Saint-Paul.

" *Il n'est pas vrai que l'Église catholique, " semble " même, comme l'a dit le prédicateur, travailler contre les alliés dans le monde entier.* Les évêques anglais, français et belges se sont distingués par leur patriotisme. Il n'est pas vrai que l'Église n'ait pas trouvé un mot à dire contre le rapt de la Belgique ; *ce crime a été explicitement condamné par le cardinal secrétaire d'Etat.* Il n'est pas vrai que le Vatican " n'a jamais contrarié l'Allemagne ". Il a protesté contre les raids aériens sur les cités italiennes et il n'existe aucune preuve que son action ait toujours fait tort aux alliés.

" Nous vous serons donc reconnaissants de vouloir bien publier cette protestation contre une campagne sans autorité, qui déshonore le pays en général et l'Église d'Angleterre en particulier "

Suivent les signatures de douze clergymen et de cinq laïques.

ALLEMAGNE

Mort d'un théologien de marque. — On annonce la mort du R. P. Auguste Lehmkuhl, S. J., le célèbre auteur d'ouvrages de théologie morale bien connus. Il est décédé à Valkenburg, à l'âge de près de 84 ans.

HOLLANDE

Le premier ministre Mgr Nolens. — Les élections ont eu lieu à la mi-juillet dernier en Hollande. Les catholiques ont gagné trente sièges, en plus qu'aux élections précédentes. Ils ont pour alliés les vingt-trois députés des groupes anti-révolutionnaire et chrétien-historique, ce qui fait qu'ils ont la majorité.

Le parti libéral a perdu beaucoup de terrain. Comme c'est logique

il l'a cédé au socialisme qui, en Chambre, forme maintenant la fraction la plus forte après celle des catholiques.

Pour la première fois, le souverain des Pays Bas a chargé un catholique et même un prélat de former le cabinet. Mgr Nolens, le président du groupe des députés catholiques, a été appelé à cette fonction si difficile, au moment où la Hollande est ballottée entre les Allemands et les Alliés.

Mgr Nolens est né en 1860, à Venlo, (diocèse de Ruremonde). Ordonné prêtre en 1887, il conquist, en 1890, à l'Université d'Utrecht, le titre de docteur ès-sciences politiques. En 1895, il fut nommé professeur de sciences sociales à l'Université d'Amsterdam.

Mgr Nolens a débuté dans la vie politique en 1896. Depuis cette époque il représente au parlement sa circonscription natale de Venlo. Après la mort du grand Schaepmans, il prit un rôle de plus en plus important dans le parti catholique et devint le porte-parole attitré du groupe au Parlement. En 1915, il fut chargé par le gouvernement hollandais d'une mission auprès du Saint-Siège. Tous les autres partis le regardent avec respect et rendent hommage à ses capacités, à sa modération, à sa loyauté.

C'est Mgr Nolens qui a obtenu le plus gros chiffre de votes dans les dernières élections ; 61,711 électeurs lui ont donné leurs voix, tandis que les candidats les plus populaires après lui ont obtenu 53,000 votes.

POLOGNE

Aux calomnieurs.— Ceux qui ne cessent de vouloir faire passer le Pape pour germanophile, devraient, entre autres choses, lire ces paroles de l'évêque de Posen, dans la Pologne prussienne, dans une lettre adressée au cardinal Gasparri :

“ Aussi longtemps qu'un seul cœur polonais battra nous n'oublions pas les sublimes paroles du célèbre appel adressé le 1er août 1917 par le Souverain Pontife, aux chefs des peuples belligérants, exigeant, avec esprit d'équité et de justice, que soient aussi examinées les questions relatives à l'ancien royaume de Pologne, auquel de nobles traditions historiques et les souffrances supportées spécialement pendant cette guerre doivent concilier à bon droit les sympathies des nations ”.

VÉNÉZUÉLA

Nouvel internonce.— Mgr Marchetti, archevêque titulaire de Séleucie, nouvel internonce au Vénézuéla, a fait la traversée de l'Atlantique à bord d'un vaisseau battant pavillon pontifical.

Cette mesure avait pour but de le mettre à l'abri des coups des sous-marins allemands.

INDO-CHINE

L'œuvre des missionnaires.— La Société des Missions étrangères, qui a neuf missions en Indo-Chine, vient de publier le compte rendu de ses

travaux pour 1917. Pour 2,604 églises ou chapelles et une population catholique de 682,055 pratiquants, il y a 14 évêques, 361 missionnaires (dont un bon nombre est mobilisé) et 625 prêtres indigènes, 1,310 catéchistes, 5 communautés d'hommes avec 116 religieux. 80 communautés de femmes avec 2,551 religieuses secondent les missionnaires dans leurs œuvres d'évangélisation, d'enseignement et d'assistance.

L'enseignement est donné dans 17 séminaires renfermant 1,340 élèves et dans 2,711 écoles ayant un total de 90,446 élèves. De plus, 1,042 enfants reçoivent une instruction pratique dans 34 ouvroirs, ateliers ou fermes, et 11, 261 enfants sont élevés dans 146 crèches ou confiés à des familles chrétiennes.

Ajoutons à ce joli tableau 82 pharmacies ou dispensaires et 44 hospices, hôpitaux et léproseries, et disons qu'en 1917, 22,556 enfants de chrétiens ont été baptisés et que 45,215 enfants de païens et 9,067 adultes — dont 2,734 à l'article de la mort — ont eu le même bonheur.

VARIÉTÉS

LA RELIGION TROP FACILE ET LA RELIGION VRAIE

Je suis baptisé, j'appartiens à une respectable famille catholique de vieille souche, j'assiste fidèlement à la messe le dimanche, je fais mes Pâques, j'ai accompli mon devoir. Je ne vais pas communier aussi souvent qu'un tel et un tel, mais je ne suis pas pire qu'eux.

Mais, dites-moi, ne trouvez-vous pas qu'une demi-heure par semaine pour la messe du dimanche et une communion à Pâques c'est bien peu pour mériter le ciel ?

Un homme vraiment religieux reconnaît les droits de Dieu sur toutes les actions de sa vie, sur ses pensées et les désirs les plus intimes de son âme. Est-ce que tous vos désirs et vos projets se plient à la volonté divine ? Le catholicisme n'est pas un vernis qu'on s'applique par le dehors, la véritable conversion atteint les profondeurs de l'âme, les pensées délibérées, les aspirations et les volontés. Votre vie est-elle un acte de soumission amoureuse à la volonté de votre Père céleste ?

S'il y a en vous des passions régnantes et dominatrices qui font fi de la loi de Dieu ; si l'intempérance vous asservit à l'alcool, si les passions de la chair souillent votre imagination et vous traitent dans la fange, si en secret vous violez les serments solennels contractés devant les autels, au jour de votre mariage, si vous méprisez les lois de l'Église votre mère et du pape, le vicaire de Dieu sur la terre, si vous vous enrichissez par l'injustice, si votre mauvaïse humeur jette la tristesse dans votre famille, si vous négligez d'aimer votre épouse comme le Christ aime l'Église, si vous laissez tomber en quenouilles les droits si grands de la paternité, vous n'êtes pas solidement religieux.

Vous n'avez pas compris que Dieu est votre souverain Seigneur, que votre grandeur est de lui obéir, de vous humilier sous sa main puissante, de le servir en esprit, de le prier avec tout l'élan de votre être, car vous êtes la faiblesse et Lui il est la Toute-Puissance.

Parlant de la conversion tardive de Déroulède, Maurice Barrès disait naguère : " Déroulède vit apparaître au fond de son âme quelque chose d'immense et d'essentiel. Il fallait qu'il se courbât, qu'il tint compte d'un appui divin, qu'il connût l'humilité. Sur la fin, il déclara : " Je me suis mis dans les mains de Dieu. Maintenant qu'il " agisse, qu'il fasse comme il lui plaira. "

Tant que vous aussi vous n'aurez pas, coûte que coûte, placé votre vie entière entre les mains de Dieu, vous n'êtes pas converti sérieusement, vous n'avez qu'un vernis de véritable religion.

A. C., S.J.

(*Le Messager Canadien du S.-C.*)

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

UN GRAND ÉVÉNEMENT CATHOLIQUE

Nous ne voulons pas laisser finir le mois de septembre sans noter, ici, l'événement de haute portée sociale catholique qu'a été la Convention des Unions ouvrières nationales et catholiques qui s'est tenue à l'Hôtel du Gouvernement de Québec, samedi le 31 août et dimanche le 1er septembre.

Cent cinquante délégués, représentant vingt-sept groupements d'ouvriers catholiques et près de vingt mille ouvriers de la province de Québec, ont étudié, en commun, pendant ces deux jours, sous le haut patronage de S. E. le cardinal Bégin et sous la direction de S. G. Mgr Roy, directeur général de l'*Action Sociale Catholique*, les graves problèmes de l'organisation ouvrière confessionnelle. C'est au Conseil National des Ouvriers de Québec et à son chapelain, M. l'abbé Maxime Fortin, que revient l'heureuse initiative de cette importante Convention.

C'est la première fois, dans l'histoire du Canada, qu'un Congrès ouvrier se met officiellement sous le patronage de l'Église et qu'il est honoré de la présence d'un membre du Sacré-Collège.

L'adresse présentée à S. E. le cardinal Bégin par les congressistes, dès l'ouverture de la Convention, est une profession de foi catholique intégrale où nos braves ouvriers ont mis toute leur intelligence et tout leur cœur : " C'est notre conviction profonde, à nous, y est-il dit,—et l'heure est venue de la proclamer très haut,— que les ouvriers ne peuvent trouver de protection efficace que dans l'Union ouvrière catholique. Le syndicat confessionnel les défend, tout d'abord, et c'est un service inappréciable, des atteintes du vice et des griffes de l'erreur ; mais, ce n'est pas tout : il met au service de la classe ouvrière une force sans égale pour le triomphe de ses revendications et l'amélioration de ses conditions matérielles. "

Cette revendication formelle des principes catholiques dans l'organisation des forces ouvrières a réjoui profondément le cœur du vénérable Cardinal Archevêque de Québec: " Je vous en félicite, a dit le cardinal Bégin à ses chers ouvriers. Le spectacle est beau et plein de promesses. C'est la première fois que Québec est témoin de pareilles assises. " Et après avoir rappelé aux Congressistes le rôle, toujours éminemment bienfaisant, de l'Église dans la solution des problèmes de la question ouvrière, et leur avoir conseillé de réclamer " vaillamment, avec fierté et dignité, pour tous les ouvriers du pays, le droit sacré au repos sacré du dimanche", en leur recommandant aussi la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus pour se prémunir contre les dangers de la corruption et du blasphème à l'usine, le vénérable Archevêque a béni paternellement les ouvriers catholiques, leurs familles, leurs travaux et leurs unions.

Ainsi fécondés par la bénédiction de l'Église, les travaux de la Convention ne pouvaient être que fructueux. Études, rapports, échanges de vues, tout a servi merveilleusement à éclairer et à fortifier les convictions des congressistes et à orienter sûrement, pour l'avenir, l'action des unions ouvrières nationales et catholiques de notre province. Nous formons le vœu que ces délibérations du premier Congrès ouvrier catholique du Canada soient rendues publiques ; il y a là des enseignements et des informations qui ne doivent pas être perdus et qui peuvent être grandement utiles à tous ceux qui s'occupent d'action sociale catholique, en notre pays.

En attendant cette publication, nous désirons signaler ici, tout particulièrement, la très importante délibération votée par la Convention contre l'uniformité des livres et l'école neutre, gratuite et obligatoire, et dont voici le texte :

“ La Convention, se composant d'ouvriers nationaux et d'ouvriers catholiques ;

“ Considérant que l'école gratuite n'enlèverait pas aux pères de familles leurs charges actuelles ;

“ Que l'uniformité des livres, au delà de ce qui est souhaitable et de ce qui est présentement édicté au Code scolaire, serait un sérieux obstacle à l'émulation et au progrès des études ;

“ Qu'une loi de fréquentation scolaire serait inefficace, violerait le droit naturel du père de famille et serait un acheminement vers l'École d'État ;

“ Que l'école neutre est un mensonge, qu'elle est justement dénoncée et condamnée par l'Église, comme allant à arracher la foi du cœur des enfants qui la fréquentent, et qu'en conséquence, des catholiques ne peuvent la réclamer ;

“ Que le système scolaire actuellement en vigueur dans la province de Québec nous donne les seules vraies écoles “ nationales ” ;

“ PROCLAME qu'elle sépare nettement sa cause des corps politiques, ouvriers et autres qui ne cessent de formuler, à l'adresse des pouvoirs publics, ces réclamations fallacieuses et inopportunes ;

“ SE DÉCLARE énergiquement hostile à toute tentative pour imposer à la province de Québec un système d'écoles neutres, quel qu'il soit.

ET PROFITE de la circonstance exceptionnelle et très heureuse qui la réunit, pour proclamer qu'elle FAIT CONFIANCE à la direction actuelle de l'Instruction publique dans notre Province, telle que constituée par son Surintendant, son Conseil formé de NN. SS. les Évêques et de laïques, et ses deux Comités, respectivement autonomes.”

La Convention des Unions nationales et catholiques de Québec n'aurait à son crédit que cette délibération, qu'elle aurait déjà droit à la reconnaissance de l'Église et du peuple canadien-français. Mais elle a bien d'autres titres à cette reconnaissance. Nous les étudierons dans notre prochain *Bulletin*.

A.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
30 juin, 1918 \$1,344,152.62

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 " 1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 " 1917	530	38,872	74,347	1,231,078.97
30 juin 1918	555	39,910	75,540	1,344,152.62

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : " A. A. P. Q. " ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC. Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1885

TELEPHONE 7173

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

En vente

L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Freceon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Éminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



J. LEONARD
53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

ACHETEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres.
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU
et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.